

Description de poste

Traduction non officielle

Intitulé et niveau du poste : Haut(e)-Commissaire assistant(e) chargé(e) de la protection au sein du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Genève, au rang de Secrétaire général adjoint (ASG)

Lieu d'affectation : Genève, Suisse

Organisation : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Contexte

Le HCR recherche un dirigeant ou une dirigeante d'exception pour exercer les fonctions de Haut(e)-Commissaire assistant(e) chargé(e) de la protection à un moment déterminant, alors que l'Organisation opère dans un environnement de protection marqué par des situations de déplacement prolongé, un accès restreint à l'asile et aux droits, ainsi que par des possibilités limitées de solutions. Cette situation exige une attention accrue portée aux résultats en matière de protection, au partage des responsabilités et à l'engagement politique.

Présent dans plus de 130 pays et comptant un effectif mondial d'environ 13 000 personnes relevant de divers types de contrats, le HCR doit continuer à assurer la protection et à promouvoir des solutions en faveur des personnes déplacées de force et des apatrides dans un contexte d'instabilité, de sensibilité politique et de contraintes de ressources. Cela requiert une approche rigoureuse en matière de hiérarchisation des priorités, de mise en œuvre et d'orientation des politiques.

Dans la pratique, le ou la Haut(e)-Commissaire assistant(e) chargé(e) de la protection assure un leadership stratégique afin de garantir que le mandat de protection du HCR soit pleinement respecté à travers les opérations, en guidant l'approche de l'Organisation en matière de sauvegarde des droits, de préservation de l'espace de protection et de promotion de solutions durables dans des contextes de déplacement complexes et prolongés. Cette fonction implique l'alignement des politiques de protection, des pratiques opérationnelles et des partenariats afin de faire face à l'évolution des risques, de renforcer la redevabilité envers les populations concernées et de préserver la crédibilité du HCR auprès des États et des partenaires, dans un environnement mondial de protection de plus en plus contraint.

Ce poste s'adresse à un dirigeant ou une dirigeante disposant :

- d'une expertise de haut niveau en matière de droit des réfugiés, de droits de l'homme et de droit humanitaire ;
- d'une connaissance experte des politiques et pratiques d'asile aux niveaux national, régional et mondial ;
- d'une aptitude avérée à diriger l'élaboration de solutions pragmatiques tout en préservant les principes de protection, les normes juridiques et l'espace de l'asile ;
- d'une connaissance approfondie des dimensions de protection des opérations humanitaires, notamment en ce qui concerne la réponse aux défis de protection et la recherche de solutions sur le terrain ;
- d'une connaissance des enjeux migratoires contemporains et de leurs liens avec l'asile et les réfugiés ;
- d'une connaissance des processus de réforme humanitaire et du développement, ainsi que de leur impact sur la protection et les solutions ;
- d'une crédibilité reconnue auprès des États Membres, des organes directeurs et des donateurs, assortie d'une expérience avérée en matière de plaidoyer fondé sur des

principes et d'engagement diplomatique sur les politiques d'asile et de protection.

Relations de travail

Le ou la Haut(e)-Commissaire assistant(e) chargé(e) de la protection rend directement compte au Haut-Commissaire et est membre de l'Équipe de direction exécutive ainsi que du Comité de direction. Il ou elle supervise directement la Directrice de la Division de la protection internationale et des solutions ainsi que l'équipe de coordination du Forum mondial sur les réfugiés.

Responsabilités

Sous l'autorité générale du Haut-Commissaire, le ou la Haut(e)-Commissaire assistant(e) chargé(e) de la protection joue un rôle central dans la définition et la mise en œuvre du mandat et de l'orientation stratégique du HCR en matière de protection et de solutions. Il ou elle assume une responsabilité de supervision des activités mondiales du HCR en matière de politique, de doctrine et de pratiques de protection en faveur des personnes déplacées de force et des apatrides.

À ce titre, le ou la Haut(e)-Commissaire assistant(e) chargé(e) de la protection :

Leadership stratégique et conseil

- Fournit des conseils stratégiques au Haut-Commissaire et l'appuie sur les questions liées à la politique mondiale de protection des réfugiés, au droit international des réfugiés, aux systèmes d'asile, à l'apatridie et aux solutions, en veillant à ce que le mandat de protection du HCR, les normes juridiques et les cadres normatifs demeurent au cœur des processus décisionnels de l'Organisation.
- Dirige l'élaboration, la formulation et la mise en œuvre de la stratégie mondiale de protection du HCR, notamment la préservation de l'espace de l'asile et le renforcement des systèmes nationaux d'asile et de protection dans des environnements politiques et juridiques de plus en plus restrictifs.
- Contribue, en tant que membre de l'Équipe de direction exécutive, aux délibérations institutionnelles relatives aux politiques, priorités et activités globales du HCR, en veillant à ce que les principes de protection, les obligations juridiques et les réalités du terrain soient pleinement intégrés dans la transformation institutionnelle et la planification opérationnelle.
- Assure le leadership et l'orientation concernant l'évolution des politiques et pratiques de protection, en traduisant les normes juridiques et normatives internationales en orientations opérationnelles pertinentes pour les bureaux régionaux et les opérations de terrain.
- Garantit la préparation stratégique, la coordination et la mise en œuvre efficace de l'ensemble des processus et événements liés à l'application du Pacte mondial sur les réfugiés, notamment le Forum mondial sur les réfugiés, en assurant la cohérence des politiques, des messages, de l'engagement des parties prenantes et de la préparation institutionnelle.

Représentation extérieure, plaidoyer et partenariats

- Représente le Haut-Commissaire dans le cadre d'engagements bilatéraux et multilatéraux de haut niveau sur les questions de protection, d'asile et de déplacement, notamment auprès des gouvernements, des organisations régionales, du système des Nations Unies, des organisations internationales et non gouvernementales, ainsi que d'autres partenaires stratégiques.
- Dirige et soutient des actions de plaidoyer fondées sur des principes et des

engagements diplomatiques avec les États et d'autres parties prenantes sur des questions sensibles liées à la protection et à l'asile, notamment l'accès au territoire, le principe de non-refoulement, le partage des responsabilités et les solutions.

- Diriger la collaboration au sein du système des Nations Unies sur les aspects liés à la protection, en particulier avec d'autres entités des Nations Unies ayant des mandats connexes ou complémentaires.
- Représente le Haut-Commissaire lors des réunions du Comité exécutif et du Comité permanent, en présentant les positions de la haute direction sur les politiques de protection, les normes juridiques et les questions de gouvernance liées à l'asile.
- Effectue des missions de haut niveau au nom du Haut-Commissaire afin de faire progresser les objectifs de protection, de renforcer le leadership normatif du HCR et de soutenir les partenariats stratégiques.

Gestion exécutive et performance

- Assure le leadership stratégique et la supervision des divisions et services relevant de son autorité, en maintenant un dialogue régulier avec les directeurs et cadres supérieurs et en examinant les performances au regard des objectifs convenus.
- Veille à la cohérence et à la cohésion des politiques et pratiques de protection entre le siège, les bureaux régionaux et les opérations de terrain, notamment par une coordination et une communication efficaces.
- Guide l'intégration de l'analyse de protection, de l'expertise juridique et des données probantes dans la prise de décision, la gestion des risques et la priorisation opérationnelle, afin de renforcer la capacité du HCR à produire des résultats de protection dans des environnements complexes.

Mise en œuvre de la protection, gestion des risques et responsabilisation

- Supervise la qualité, l'intégrité et la cohérence de la mise en œuvre de la protection par le HCR à l'échelle mondiale, en veillant à ce que les opérations respectent les normes juridiques internationales tout en conciliant les impératifs de protection, les risques opérationnels et les contraintes de ressources.
- Exerce un leadership en matière de gestion des risques liés à la protection, notamment dans des contextes où les systèmes d'asile sont soumis à de fortes pressions, et conseille le Haut-Commissaire sur les risques et tendances émergents en matière de protection.
- Veille à ce que les politiques de protection, les orientations et les mécanismes de responsabilisation soient effectivement mis en œuvre et suivis, et à ce que les enseignements tirés des opérations alimentent l'élaboration des politiques.

Gouvernance, ressources humaines et culture

- Favorise une solide culture de la protection au sein de l'Organisation, en promouvant le professionnalisme, la rigueur juridique, la conduite éthique et le respect des populations concernées.
- Contribue à la gestion des talents de la haute direction dans le domaine de la protection, notamment en matière de planification de la relève, de développement du leadership et de déploiement de l'expertise en protection dans les contextes prioritaires.
- Favorise un leadership inclusif, la collaboration et la responsabilité, en exigeant des responsables des normes claires en matière de leadership en protection, d'engagement du personnel et d'application cohérente des politiques.

Compétences

- **Professionalisme** : Conscience politique et compétences diplomatiques ; capacité à évoluer efficacement dans des environnements soumis à une forte pression et politiquement sensibles.
- **Leadership** : Solides aptitudes en matière de leadership, de constitution d'équipes et de gestion, avec une capacité démontrée à autonomiser les équipes, favoriser la collaboration et conduire le changement et l'amélioration organisationnels.
- **Vision stratégique** : Capacité à définir une orientation stratégique claire en identifiant les enjeux critiques, les opportunités et les risques, et à les traduire en politiques, priorités et choix organisationnels cohérents.
- **Jugement et prise de décision** : Exerce un jugement sûr et indépendant ainsi qu'un leadership décisif, y compris la capacité de prendre des décisions difficiles sous pression et de naviguer dans des environnements politiques, institutionnels et opérationnels complexes.
- **Leadership axé sur la performance et les résultats** : Définit des priorités claires, alloue les ressources de manière stratégique et tient les responsables redevables des résultats, tout en favorisant une culture de performance, d'apprentissage et d'amélioration continue.
- **Intégrité et leadership éthique** : Incarne et promeut les normes les plus élevées d'intégrité, d'indépendance et de professionnalisme, y compris la capacité de résister aux pressions indues et de traiter les cas d'inconduite avec fermeté et équité.
- **Responsabilisation** : Assume pleinement la responsabilité des résultats, produit des résultats conformes aux objectifs organisationnels et renforce la responsabilisation au sein des fonctions, des équipes et des structures de gouvernance.
- **Communication stratégique et influence** : Excellentes capacités de communication, de négociation et de diplomatie, avec la faculté d'influencer aux plus hauts niveaux et de représenter l'Organisation de manière crédible dans des contextes de forte tension ou de crise.

Qualifications

Formation : Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) en droit, relations internationales ou dans un domaine connexe.

Expérience:

Le poste requiert un minimum de 20 années d'expérience professionnelle à responsabilités croissantes, comprenant une vaste expérience de direction exécutive au sein d'organisations internationales vastes et complexes, notamment :

- une expérience avérée en matière de négociation de haut niveau, de communication et de développement de partenariats, avec la capacité de bâtir des consensus et de travailler efficacement avec un large éventail de parties prenantes, y compris les gouvernements, organisations internationales et partenaires dans le domaine de la protection internationale ;
- une solide compréhension de la protection des réfugiés et des dynamiques plus larges des déplacements forcés, y compris leurs dimensions humanitaires, politiques et opérationnelles ;
- une expérience confirmée en matière de plaidoyer lié à la protection, de partage des responsabilités et d'engagement stratégique avec les États, les donateurs et les

partenaires, notamment une communication efficace sur des questions sensibles d'asile, juridiques et de protection dans des environnements politiquement chargés ;

- une capacité démontrée à conduire des changements institutionnels et politiques dans le domaine de la protection des réfugiés, à produire des résultats mesurables en matière de protection et à préserver l'espace de l'asile dans des contextes complexes, soumis à de fortes pressions et de plus en plus restrictifs sur les plans politique et opérationnel ;
- une expérience avérée de la coordination d'activités et de politiques impliquant de multiples acteurs et fonctions, tant en interne qu'en externe, dans un cadre multilatéral.

Langues

L'anglais et le français sont les langues de travail des Nations Unies. Pour ce poste, une parfaite maîtrise de l'anglais, assortie d'excellentes capacités de rédaction et de prise de parole en public, est requise. Une connaissance professionnelle d'une autre langue officielle des Nations Unies constituerait un atout.

Avril 2026